

TERRITOIRES
DU
RUANDA-URUNDI

N° 363/A.I.M.O.

Rappeler dans la réponse la date et le numéro

Réponse au n° 2568/A.I.M.O.
du 21 octobre 1938

ANNEXE

OBJET:

Gîtes pour émigrants
vers l'Uganda.-

Monsieur le Résident,

En réponse à votre lettre émarginée, j'ai

l'honneur de vous faire tenir ci-dessous mes réponses aux questions soulevées par votre émarginée :

1.- Voies d'acheminement généralement employées : NYAGASOZI.

Commentaires : Il n'existe qu'une seule voie d'acheminement généralement employée, et ce pour le territoire de Ruhengeri; cette voie d'acheminement est employée par les indigènes des provinces du Rwankeri, du Buhoma-Buhanga, du Bukonya, du Bugarula, du Mulera et enfin du Bukamba-Ndorwa; elle est encore employée en partie, par les indigènes du poste de Kabaya, territoire de Kisenyi, ainsi que de la province du Bugoyi (Kisenyi) et du Bwishaza (Kisenyi).

NYAGASOZI est situé juste à la frontière Ruanda-Uganda, à la pointe Nord-Est de la province du Bukamba, à côté de la borne IX (300 mètres environ).

En ce qui concerne les provinces du Kibali, du Buberuka, d'une partie du Bukonya (le côté faisant face à la province du Kibali) les indigènes du territoire se rendent en Uganda par le territoire de Biumba; ces provinces (à l'exception du Bukonya) faisant frontière avec le territoire de Biumba, tous les indigènes se rendant en Uganda ne logent pas en territoire de Ruhengeri, mais bien dans celui de Biumba, qui se trouverait être MUKANIGA (sous toute réserve, les renseignements me parvenus étant sujets à caution).

2.- Les points où les émigrants ont l'habitude de s'arrêter la nuit :

C'est dans les environs de Nyagasozi que les indigènes ont pris l'habitude de s'arrêter pour la nuit, et ce entre la borne frontière n° V (route automobile Ruhengeri-Kabale et Nyagasozi) et la borne frontière n° IX (Nyagasozi).

Pour mémoire, disons que les indigènes de la province du Ndorwa présentent continuellement leurs services auprès de prospecteurs établis en Uganda dans la région située entre la rivière Kiruruma (frontière est du territoire de Ruhengeri avec l'Uganda) et le lac Bunyoni; je la cite pour mémoire parce que aucun gîte n'est à prévoir les indigènes étant à moins d'une journée de marche de ces mines situées en Uganda.

3.- les points où il serait opportun de créer des gîtes :

A mon avis, un gîte situé à Nyagasozi, suffirait amplement aux besoins du territoire, un gîte dans la province du Ndorwa s'avérant inutile par suite de la proximité des mines dont question au 2.-



4.- Propositions.- Il ne sera pas nécessaire d'envisager le coût de ce gîte pour la raison qu'il existe déjà.

En effet, un gîte frontière fut construit justement à Nyagasozi en 1934, comprenant un gîte à trois places, des annexes pour les boys et les soldats (six) un hangar servant aux palabres entre indigènes du Ruanda et de l'Uganda.

Depuis la construction du gîte de KIDAHO (C.A.C.) le gîte de Nyagasozi ne servait plus à rien, puisque les réunions frontière se tenaient désormais à KIDAHO; plutôt que de le démolir le gîte de Nyagasozi étant encore en excellent état, c'était le gîte rêvé pour en faire une étape pour les émigrants banyarwanda se rendant en Uganda; sa construction a été très soignée, la toiture du gîte proprement dit étant en papyrus et le hangar pour les palabres étant encore en excellent état.

J'ai donc averti le chef BISAMAZA de donner la plus large publicité aux indigènes et de les avertir que le gîte de Nyagasozi pouvait dès maintenant être employé par tous les indigènes se rendant en Uganda; le chef BISAMAZA m'a assuré qu'il était dès maintenant employé par les indigènes.

Enfin, la voie d'acheminement de Nyagasozi est exclusivement employée par des Banyarwanda, aucun Murundi à ce jour n'ayant emprunté cette voie, à ma connaissance;

L'Administrateur territorial
D. Vauthier

D. Vauthier